

HABILITATION SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES DE NIVEAU 1 (SSIAP 1) – MODULE COMPLEMENTAIRE.

Certification RS5641

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances complémentaires nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
Obtention du diplôme SSIAP1 par équivalence.

CONTENU

Conforme au référentiel pédagogique SSIAP1 : Arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2008.

1 Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH :
Classements des établissements,
Fondamentaux de la sécurité incendie,
Evacuation du public, Présentation des différents moyens de secours

2 Connaître les installations techniques :
Système de Sécurité incendie, installations électriques et installations fixes d'extinction automatique

3 Connaître son rôle, ses missions et les limites de son action.
Utiliser le fonctionnement d'un poste de sécurité.
Effectuer des rondes et résoudre des situations réelles
Effectuer l'extinction des feux naissants

4 Concrétiser ses acquis par des visites applicatives dans des ERP ou IGH

PUBLICS

Tout public.

PRÉ-REQUIS

Imposés par l'article 4 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2008
– Certificat d'Aptitude médicale de moins de 3 mois – Copie de l'acte d'engagement - SST en cours de validité (ou AFPS ou PSC1 de moins de deux ans, PSE1 ou CFAPSE).

PUBLIC CONCERNE : Jeunes sapeurs-pompiers de moins de 3 ans
Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, Pompiers militaires de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air ou marins-pompiers de la Marine nationale.

DÉLAI D'ACCÈS

2 à 3 sessions par an.
Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après visite médicale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen
QCM
La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences
La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation



DURÉE INDICATIVE

49 heures

DATES DE SESSION(S)

Du 01/12/2025 au 19/12/2025

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme
Lycée Marius Bouvier
60 route de Lamastre
07300 TOURNON-SUR-RHÔNE

CONTACT

04 75 82 37 90
karol.liversain@greta-0726.fr

INDICATEURS 2024

*Cette formation étant nouvellement proposée par le GRETA Ardèche Drôme, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance.
Nous nous engageons à les partager dès qu'ils seront disponibles.*

VALIDATION

Sans équivalence de niveau
+ d'informations sur cette certification (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

SERVICE VALIDEUR

Ministère de l'Intérieur et des outre-mer,

TARIF

660 € (coût maximum de la formation).

Nous consulter pour un parcours personnalisé.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

CPF
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS / EMPLOIS

Module complémentaire SSIAP pour les pompiers (Reconnaissance du grade au sein des pompiers).

Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois SSIAP qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction.

Ces modules ne sont pas soumis à évaluation (Sans examen final).

Le passage de modules complémentaires SSIAP1 ouvre l'opportunité aux sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, aux pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, d'obtenir ce diplôme réglementé.

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

**LES + DE LA FORMATION**

Formateur expert de la sécurité incendie, habilité SSIAP3.

Plateau technique du lycée des métiers de la prévention protection, Marius BOUVIER à Tournon sur Rhône

MAJ le 24/06/2025

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS